

COMMUNE DE MOSNAC : RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du lundi 04 février 2019 à 20 h 30.

Présents : Guy DEWEVRE, Serge PUAUD, Daniel MERCERON, Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET, Hervé ROBERT, Michel BRILLET, Virginie PAILLETTE

Excusé : Eric MONTIGAUD a donné pouvoir à Michel BRILLET.

Absent : Frédéric PERROTIN.

ORDRE DU JOUR

→ Signature des bordereaux de présence.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 11 décembre 2018 :

Le CR du 11 décembre est adopté à l'unanimité.

2. Tarifs location espace communal:

G. DEWEVRE présente un tableau établi sur la base des tarifs pratiqués dans les communes avoisinantes. Après discussion, **les tarifs sont approuvés à l'unanimité.**

G. DEWEVRE fait ensuite lecture du règlement intérieur établi sur le modèle fourni par Châteauneuf mais transposé à la commune de Mosnac. Pas de remarques mais demande d'intégrer au texte le fait que la cuisine est une liaison froide qui ne permet pas de faire de la cuisine classique, le matériel (four par ex.) n'est pas adapté à ce genre d'utilisation.

L. BOETTI et J. CHARLET relatent leurs recherches concernant la vaisselle. Leur démarche auprès de Promo cash a permis d'établir une liste exhaustive de tout le nécessaire. Quelques ajustements sont faits pour permettre d'obtenir un devis auprès de Promo cash en prévoyant une livraison avant la fin février.

3. Prix du repas de la cantine scolaire :

G. DEWEVRE propose d'ajuster le tarif de la cantine scolaire sur la base de ce qui a été voté à St Simeux en passant de 2,60 € à 2,70 € à compter du 1^{er} février 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4. Prix du repas communal :

Le prix du repas communal 2018 est reconduit soit 18 €. Il n'y aura pas de tarif spécial pour les enfants de – de 12 ans.

La date pour cette année est fixée au 07 avril 2019.

5. Heures complémentaires de la secrétaire :

Compte tenu des nombreuses heures supplémentaires effectuées par la secrétaire, G. DEWEVRE propose qu'il lui soit payé, quand c'est justifié, un certain nombre d'heures complémentaires.

Après discussion et accord unanime du conseil, il est proposé de lui payer 10 heures complémentaires en veillant à ce que ce soit compatible avec les règles du centre de gestion.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6. Restitution du chemin du Logis à la commune :

A la demande de M. BRILLET, G DEWEVRE propose que le chemin qui dessert le hameau du Logis, qui a fait l'objet d'une donation verbale il y a plusieurs dizaines d'années fasse l'objet d'une intégration au domaine communal. Pour se faire une délibération est nécessaire actant la vente de la parcelle cadastrale de ce chemin par M. Brillet au profit de la commune au prix symbolique de 1 €.

Les frais de bornage seront pris à moitié par les 2 partis, soit 480 € pour la commune de Mosnac.

Il sera ensuite procédé à la rédaction d'un acte administratif pour officialiser cette vente.

Délibération adoptée à l'unanimité.

7. Informations générales :

Avenir de l'école : G. DEWEVRE rappelle qu'une réunion est organisée le mardi 5 février avec les parents d'élèves et les élus de Mosnac et St Simeux pour examiner les modalités de la réflexion à avoir sur les solutions proposées pour faire face à la baisse des effectifs sur notre SIVOS.

Espace communal : G DEWEVRE fait le point sur les travaux restant à réaliser. Il sera demandé à l'entreprise ayant coulé la terrasse extérieure en béton désactivé de bien vouloir reprendre la surface de la terrasse où des flaques d'eau, dues à la mauvaise planéité, ont été repérées.

La question est posée de connaître le traitement subi par le bardage bois extérieur pour résister au temps et aux intempéries.

8. Questions diverses :

S. PUAUD nous informe que dorénavant, les déchets verts ne seront plus pris à la déchetterie de Châteauneuf. Il va falloir trouver un espace sur Mosnac pour les entreposer.

Le repas des conseillers et du personnel est fixé au vendredi 8 mars.

La commission finances se réunira le lundi 18 février à 20 h pour préparer le budget 2019.

La séance est levée à 22h45